

COMMUNIQUE DE PRESSE*

De rencontres en Ren'contes ou les péripéties de la création et de l'annulation d'un festival

Les 13, 14 et 15 mars 2009 promettaient d'être, à Château-Thierry, trois jours de convivialité et de rencontres, de découverte et d'émerveillement, d'étrange et de fantastique, mélangeant les arts du conte, de la littérature, du dessin et de la photographie, grâce au festival Ren'contes organisé par la compagnie de théâtre castelle Le Chien qui Miaule. Il n'en sera rien. Retour sur l'histoire d'un événement avorté.

Un festival du fantastique, une première en Picardie

En 2007, suite à la découverte du festival de l'Imaginaire de Quiévrain en Belgique, est née l'idée d'organiser un festival à Château-Thierry dont la thématique serait le fantastique. Pourquoi Château-Thierry ? Parce que c'est dans cette ville qu'a été créée et que s'est développée la compagnie Le Chien qui Miaule et que la Cité des Fables offre un cadre formidable pour un festival alliant l'écriture et l'oralité. Pourquoi le fantastique ? Parce que c'est avant tout dans ce domaine que la compagnie de théâtre a développé ses activités et que ce genre – littéraire au départ, fondé sur la fiction, racontant l'intrusion du surnaturel dans un cadre réaliste, et s'étendant désormais à tous les arts, notamment le théâtre, le conte, le cinéma, les arts plastiques et graphiques, mais aussi très présent dans les jeux vidéos et les jeux de rôle – n'est pas encore très visible dans les manifestations culturelles françaises.

Après quelques mois de réflexion, une date fut arrêtée : le week-end du 13 au 15 mars 2009. Il s'agissait, d'une part, de placer le festival en hiver, à une période où les événements ne se bousculaient pas dans la ville et, d'autre part, quoi de mieux qu'un soir d'hiver et une bougie pour raconter des histoires qui font peur autant qu'elles émerveillent, qui amusent autant qu'elles interpellent. De plus, quelle « chance » de pouvoir inaugurer un festival du fantastique un vendredi 13, le jour par excellence où tout peut basculer, où le surnaturel est finalement présent dans la tête de tout un chacun.

De rencontres en discussions, d'emails en coups de téléphone, le programme s'est développé, étoffé, s'élargissant à différents arts et à différents lieux, associant de plus en plus de partenaires associatifs et commerciaux.

Au moment de sa première présentation aux institutions au mois de juin 2008, le programme était complet : 7 compagnies de conte, 4 artistes plasticiens, 3 écrivains... une quinzaine d'événements – spectacles, rencontres, ateliers avec les écoles, veillées contées, dédicaces, déambulation, expérimentations – répartis sur l'ensemble du parcours lafontainien dans le centre-ville. Le festival a d'abord suscité un grand enthousiasme de la part des collectivités, tant qu'il n'a pas été directement question d'argent. Et il faut bien avouer que l'engagement de la Ville s'est largement fait sentir grâce à la mise à disposition gratuite de nombreuses salles, de personnel et d'outils de communication municipaux.

Mais, au moment où est venue la question du financement direct, l'enthousiasme est largement retombé, à chacun des trois niveaux que constituent la Ville, le Conseil Général et le Conseil Régional.

La valse des calendriers

Financer le festival aura été porteur de nombre d'enseignements pour la compagnie de théâtre castelle. Un notamment est à retenir pour les années et actions à venir : à défaut de pouvoir organiser un festival du fantastique, elle aura au moins appris à danser la valse.

La valse, une drôle d'idée ? Non, la valse à trois temps, tout d'abord : trois pas en avant, deux pas

en arrière, jusqu'à ce que la musique s'arrête. Trois pas en avant pour l'enthousiasme, deux pas en arrière pour les demandes d'informations supplémentaires, les nombreux rendez-vous et les explications détaillées. Trois pas en avant pour l'envoi des dossiers de demande de subvention dans les temps et dans les règles, deux pas en arrière pour les temps d'étude des dossiers, pour les réunions tardives de commissions, pour les délais supplémentaires et l'absence de réponses claires et précises. Et finalement, la musique s'est arrêtée : la réponse du Conseil Régional étant dépendante de celle du Conseil Général qui elle-même est dépendante de celle de la Ville, et la Ville, malgré son engagement matériel notoire, ne voulant pas s'engager financièrement, le saumon remonte la cascade et, finalement, tout le monde dit non.

Autre type de valse, tout aussi difficile à maîtriser : la valse des calendriers. Si chacun connaît l'année civile et l'année scolaire, lorsqu'il s'agit de monter des projets culturels, il faut apprivoiser et prendre en compte d'autres calendriers : celui de la Ville, celui du Conseil Général et celui de Conseil Régional. Les dates de dépôt des dossiers de demande de subvention, les réunions de commission, les réponses officieuses puis officielles, les mandatements... dans le cas où la danse fonctionne jusqu'au bout, sans perdre son partenaire, sans se tromper de pas, sans être évacué de la piste de danse.

Si cette danse n'est sans doute pas beaucoup plus simple pour les institutions, il n'en demeure pas moins que ce sont elles qui décident des dates, des délais, des critères et des co-financeurs nécessaires, autrement dit des temps, des pas et des partenaires. A nous ensuite, initiateurs de l'événement, de s'adapter, de respecter et de mettre en œuvre. Mais le temps de la danse ne s'est-il pas décalé ? En effet, en cette année 2009, les décisions et votes du Conseil Régional de Picardie, du Conseil Général de l'Aisne et de la Ville de Château-Thierry auront lieu au mois de mars. Qu'advient-il des événements organisés entre janvier et mars ? Doit-on accepter de prendre des risques financiers inconsidérés et de mettre en péril la pérennité des structures culturelles associatives afin de compenser un décalage entre la réalité des institutions et la réalité des porteurs de projet ? Doit-on renoncer à animer culturellement les territoires durant tout un trimestre parce que les calendriers des institutions ne respectent pas ou plus les calendriers comptables et civils ? Toutes ces questions se trouvent de fait posées suite à l'annulation du festival Ren'contes, mais elles touchent bien plus de projets et de structures que la seule compagnie Le Chien qui Miaule et ses partenaires.

« Une culture accessible à tous et sur tous les territoires », sous certaines conditions

Bien entendu, les collectivités territoriales ne peuvent pas tout financer et elles doivent faire des choix pour décider quels projets vont être ou non soutenus. Dans le domaine culturel comme dans tout autre. Elles mettent en place des procédures et des critères afin d'être les plus transparentes possibles en ce qui concerne l'utilisation de l'argent du contribuable et les plus équitables possibles vis-à-vis de toutes les structures et de tous les porteurs de projet. Il ne s'agit alors pas de remettre en question ces critères et ces procédures, ni même les choix qui en découlent, même si on peut regretter la lourdeur administrative d'un tel système. Un revers de la démocratie peut-être, une complexité de fonctionnement sans doute, un défaut de communication assurément, mais avant tout un frein à l'innovation. Un « non » clair et précis vaut mieux qu'un éternel « peut-être » ; un « ne tiens pas » vaut mieux que deux « tu l'auras peut-être ».

Une interrogation demeure : si tout choix est justifié et que toute procédure rend responsable à la fois l'institution et le porteur de projet, pourquoi a-t-on le sentiment d'une injustice ? Pourquoi se sent-on abandonné, pas écouté, parlant un langage que personne ne comprend ? Sans doute parce qu'on a l'impression, au bout d'un moment, d'être mené en bateau sur une rivière dont on ne maîtrise ni les tenants, ni les aboutissants, sur une embarcation dont on ne maîtrise ni le gouvernail, ni les rames. « Mais que diable suis-je allé faire dans cette galère ? »... Et pourquoi dans ce cas, continue-t-on, en tant que porteur de projet, que professionnel, qu'artiste ou même qu'utopiste, à inventer, imaginer, rêver de nouvelles actions, de nouveaux événements, de nouvelles possibilités pour nous-mêmes et pour les autres de se développer personnellement et culturellement parmi et avec les autres ?

La réponse est simple et nos représentants politiques l'expriment parfois si bien. En ce qui concerne le festival Ren'contes, elle tient en cette phrase courte et simple écrite par le Vice-Président à la Culture du Conseil Régional de Picardie : « Une culture accessible à tous et sur tous les territoires. ». Une phrase, un programme, une utopie... et on y croit. On organise des événements et on entraîne des gens dans l'application de cette généreuse maxime. Pour le festival Ren'contes, la liste parle d'elle-même : 7 compagnies de contes, 5 artistes plasticiens (graphistes, dessinateurs, photographes), 3 écrivains, 3 éditeurs, 30 partenaires associatifs et commerciaux, 3 écoles soit 60 enfants, des dizaines de bénévoles, des professionnels comme des amateurs. L'annulation du festival constitue alors un manque à gagner pour certaines entreprises locales, un manque à gagner pour tous les artistes et professionnels qui ont perdu leur salaire pour cette semaine-là et, sans oublier, le sentiment du vide, celui de maximes généreuses qui désormais sonnent creux.

Refuser la fatalité, être à l'offensive : tout un programme

Ainsi que le précisait le Maire de Château-Thierry dans un autre contexte : « Que faire ? Se lamenter, se plaindre : non ! Nous refusons la fatalité. Pour résister à toute régression, soyons à l'offensive. ». Il en sera ainsi pour le festival Ren'contes. S'il est désormais impossible de le réaliser en 2009, rien n'est joué pour les années à venir. Une analyse en profondeur des raisons de son échec et une prise en considération des différentes leçons à tirer devront avoir lieu car rejeter la faute sur les autres est trop simple et ne résout pas les problèmes. Si la remise en cause est nécessaire, il ne s'agit pas dans cette analyse de faire de l'auto-flagellation.

L'idée est bonne et originale, la programmation et l'organisation cohérente, elle a séduit artistes et commerçants, directeurs d'école et professionnels du tourisme, entre autres. Mais, malgré tout, elle ne fonctionne pas encore. La compagnie a reçu de nombreux emails et d'appels de soutien, beaucoup de gens souhaitent que le festival ait lieu. L'équipe va donc retrousser ses manches, relire tous les critères d'attribution de subvention, rencontrer à nouveau les responsables institutionnels et les élus, refaire des dossiers de demande de subvention pour finalement changer ce qu'il y a à changer sans modifier le cœur de l'événement : un festival des arts du fantastique dans le Sud de l'Aisne.

Et parce que l'inauguration du festival devait avoir lieu le vendredi 13 mars et qu'un vendredi 13, on peut tout tenter, la compagnie Le Chien qui Miaule invite la presse, les artistes, les partenaires et tous ceux qui se sentent concernés de près ou de loin, à venir investir la Médiathèque Jean Macé à Château-Thierry à 17h pour une rendez-vous mêlant conférence de presse et discussions, afin de faire de la non-inauguration du festival un moment de rencontres et de convivialité à l'image de ce qu'aurait dû être le festival Ren'contes 2009.

Si vous souhaitez réagir à ce texte ou bien si vous souhaitez soutenir l'action de la compagnie Le Chien qui Miaule, n'hésitez pas à nous écrire : compagnie.lechienquimiaule@laposte.net !

* Ce communiqué de presse est officiel. Toute parution antérieure au 01/03/2009 n'est pas du fait de la compagnie Le Chien qui Miaule et elle ne pourra être tenue pour responsable des propos tenus. De plus, la compagnie Le Chien qui Miaule est et demeure apolitique ; elle dégage donc sa responsabilité de toute récupération politique éventuelle.